

# Lettre à un sociologue sur les miracles de Lourdes

par le frère Louis-Marie O.P.

La revue *Pour la science* (n° 439, mai 2014, p. 20) a publié l'article suivant :

## **Comment faire un miracle ?**

*Les statistiques sont contre les miracles : il suffit de rassembler un grand nombre de personnes pour que l'une d'elles guérisse... spontanément !*

Produire un miracle n'est pas chose facile. Cela devient même de plus en plus dur. Si l'on prend l'exemple de Lourdes, on constate qu'il y a près de quatre fois moins de guérisons miraculeuses reconnues par an depuis les années 1960. La raison en est que la rigueur de la commission scientifique de Lourdes s'est accrue. Tout individu postulant au statut de miraculé doit désormais passer une série de contrôles exigeants. Il faut d'abord s'entretenir avec le président de l'Association médicale internationale de Lourdes. C'est lui qui opère un premier tri parmi les quelque 50 personnes postulant en moyenne chaque année au titre de miraculé. Pas même un pour cent de ces dossiers aboutira à une reconnaissance officielle de l'Église. Ensuite, le dossier est examiné par une commission de médecins qui, si elle le juge suffisamment intéressant, avertit l'évêque de son diocèse. Dès lors, le dossier est entre les mains du Comité médical international de Lourdes. Un spécialiste de la pathologie considérée examine le dossier, puis recherche si cette guérison, supposée miraculeuse, ne peut pas s'expliquer par la science, ce qui nécessite de se familiariser avec les recherches les plus pointues.

Les critères que retient cette commission de médecins pour donner un avis favorable aux guérisons inexplicables sont drastiques : la maladie doit être avérée et très grave avec un pronostic fatal, elle doit être organique ou lésionnelle (ce qui exclut les psychopathologies), et un traitement ne doit pas avoir été à l'origine de la guérison (ce qui exclut les guérisons de cancer), laquelle doit être soudaine et durable. Malgré cela, quelques dossiers résistent, ces cas ne pouvant être expliqués en l'état actuel de la connaissance médicale. Le problème est que Lourdes n'a pas le monopole des guérisons inexplicables : les milieux hospitaliers connaissent, eux aussi, le bonheur de voir certains de leurs patients, manifestement condamnés, guérir sans que leur médecin puisse l'expliquer.

Les cas de rémissions spontanées dans les milieux hospitaliers donnent lieu à une vingtaine de publications annuelles dans le monde. Les Américains Brendan O'Regan et Caryle Hirshberg ont analysé de façon exhaustive les publications portant sur ce

genre de guérisons de 1854 à 1992. Ils ont recensé 1524 cas. On notera d'abord que 70 pour cent de ces guérisons concernent un cancer. Mais, nous l'avons évoqué, la Commission médicale internationale de Lourdes ne considère pas les cas de rémissions de cancer.

Sur ces 1524, seuls 30 pour cent donnent lieu à des guérisons qui pourraient être considérées comme miraculeuses par la commission de Lourdes. Parmi ces 30 pour cent, on observe des guérisons de maladies très diverses. Mais B. O'Regan et C. Hirsberg constatent que ces cas de guérisons surviennent à une fréquence estimée à 1 cas pour 100 000. Si l'on exclut de ces résultats les guérisons de cancer, on obtient 1 cas pour 333 333. Il existe quelques hypothèses pour rendre compte de ces guérisons inexplicables en milieu hospitalier, mais l'on peut admettre globalement que la médecine n'est pas compétente, pour le moment, pour expliquer les guérisons miraculeuses, qu'elles aient lieu à Lourdes ou en milieu hospitalier.

La question est donc de savoir si Lourdes, de ce point de vue est, en effet, une terre d'élection du miracle. Avec à peu près 0,2 guérison par an à partir des années 1950 et en moyenne six millions de pèlerins visiteurs, on peut estimer qu'il y a une guérison pour 30 millions de personnes. Il suffit donc qu'une personne sur 100 parmi les visiteurs de Lourdes soit atteinte d'une maladie éligible au miracle pour qu'on en déduise que si Dieu pointe son doigt pour guérir, il ne le fait pas plus à Lourdes que dans les hôpitaux.

La conclusion un peu cynique de tout cela est que pour faire des miracles, il suffit de réunir un très grand nombre de personnes. Mais dans ces conditions, personne ne s'étonnera que les papes réunissent facilement les conditions de leur canonisation (l'une étant la production de miracles). En effet, ce serait bien le diable, si l'on me permet l'expression, que parmi les centaines de millions de rencontres auxquelles contraint la vie de pape, il ne se trouve pas quelques malades sauvés par la providence du hasard !

Gérald BRONNER (professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot).

\*  
\*\*

Monsieur,

**A** INSI DONC, selon vous, « les statistiques sont contre les miracles » (*Pour la Science*, n° 439, mai 2014, p. 20). Pour le démontrer, vous invoquez les cas de « rémission spontanée » qu'on observe parfois dans les hôpitaux. Votre thèse est simple : statistiquement, les guérisons inexplicables ne sont pas plus fréquentes à Lourdes que dans l'ensemble du milieu hospitalier. Donc il n'y a pas lieu d'y voir une spéciale intervention divine. Le seul mérite de Lourdes est de réunir des foules suffisamment nombreuses pour que ce phénomène statistiquement rare, mais universel, puisse y être régulièrement constaté.

De Lourdes, vous passez ensuite aux miracles en général (notamment ceux qui sont exigés pour une canonisation) et vous concluez cyniquement : « Pour faire des miracles, il suffit de réunir un très grand nombre de personnes. » Voilà résolue la question qui vous servait de titre : « Comment faire un miracle ? » Pour un peu, vous concluriez : *Circulez, y'a rien à voir !*

Permettez, pourtant, qu'on y regarde d'un peu plus près.

Voyons successivement :

1. — le chiffre que vous brandissez (« 0,2 guérison par an à partir des années 1960 »),
2. — le chiffre que vous auriez pu donner, pour faire une comparaison honnête,
3. — le préjugé qui dirige manifestement vos calculs,
4. — enfin, de façon plus générale, la pertinence de votre méthode statistique.

### Le chiffre que vous brandissez

Que diriez-vous d'un statisticien qui calculerait le nombre de pages écrites par Victor Hugo non d'après ses *Ceuvres complètes* mais d'après un recueil de *Morceaux choisis* ? Qui brandirait cette anthologie pour prouver que Victor Hugo a rédigé, en tout et pour tout, 228 pages en 83 ans ? Qui en déduirait que Victor Hugo a écrit une moyenne de 2,7 pages par an ? Et qui tirerait de ce chiffre décisif la conclusion péremptoire que Victor Hugo avait un génie littéraire nettement inférieur à la moyenne ?

Ce brillant statisticien, c'est vous !

Lourdes, à vous croire, c'est « à peu près 0,2 guérison par an à partir des années 1960 ». Toute votre démonstration est basée là-dessus.

Problème : ce chiffre n'est pas celui des *guérisons* obtenues à Lourdes, mais celui des *miracles* officiellement reconnus par l'Église. Vous prenez le recueil de *Morceaux choisis* pour les *Ceuvres complètes* ! Faut-il, pour vous en convaincre, décrire en détails la procédure longue, complexe, ardue (et totalement facultative) qui permet à une guérison d'être officiellement déclarée « miracle » ?

A peine guéri, il faut se présenter au *Bureau médical de Lourdes*. Il faudra y revenir plusieurs fois – à ses frais – pour faire constater le maintien de la guérison, et prouver rigoureusement – pièces justificatives à l'appui – la maladie antérieure. Après cette première instance médicale, il faut subir l'examen de la *commission médicale diocésaine* (= 2<sup>e</sup> instance), puis celui du rapporteur et des spécialistes du *Comité Médical International de Lourdes* (= 3<sup>e</sup> instance). Un vrai parcours du combattant, qui dure plusieurs années. Dans quel but ? *Témoigner*. Témoigner du miracle. C'est-à-dire, en pratique, au terme de toutes ces démarches, non pas jouir enfin en paix de la

santé recouvrée, mais être jeté en pâture à l'indiscrétion publique, comme une bête curieuse. Ne pensez-vous pas que ça puisse faire reculer même les meilleures volontés ?

Comptez un peu.

Parmi les guéris de Lourdes, il y a d'abord ceux qui n'ont aucune idée de la procédure à suivre, ne connaissent pas le Bureau médical, et n'ont donc aucune chance d'aller s'y inscrire. Comment en évaluer le nombre ?

Il y a, en face, ceux qui connaissent *trop* le Bureau médical pour avoir le courage de mettre le doigt dans cet engrenage d'« acharnement méthodologique ». Là encore, comment les recenser ?

Il y a aussi ceux qui ne se sentent pas le droit de faire du tapage, recevant la guérison comme une faveur personnelle de la sainte Vierge, à ne pas galvauder.

Ou bien ceux qui ne voient tout simplement pas l'intérêt de la démarche. Par exemple, cet opticien angevin, qui, dans sa boutique, m'a raconté comment sa fillette avait été subitement guérie des yeux, durant l'été, à la Grotte de Lourdes. Il en était ému, parce que c'était sa fille, mais pourquoi aller mêler des étrangers à cette joie familiale ?

Le matin même du jour où j'ai lu votre article, cette Providence que vous aimez nommer « hasard » m'avait fait rencontrer, à Bordeaux, le grand cérémoniaire des processions de Lourdes. Ce jeune prêtre n'exerce ce ministère que depuis quelques mois, et il est déjà émerveillé de ce qu'il a vu. Quotidiennement, des pèlerins viennent lui parler des grâces reçues. Ce sont souvent des guérisons impressionnantes, aussi manifestes qu'instantanées. Les bénéficiaires sont heureux de pouvoir en parler à un prêtre qu'ils identifient comme une des autorités du sanctuaire de Lourdes, mais ils ne vont pas plus loin. Satisfaits de cette sorte de reconnaissance, ils ne poussent pas jusqu'au Bureau médical. Ou bien, ils remettent à plus tard (ne faut-il pas attendre de voir si la guérison va durer ?). La procrastination peut alors s'éterniser... Et même si ce n'est pas le cas, un simple retard de deux ans peut saborder le dossier, car il deviendra impossible d'enquêter sérieusement sur la maladie.

Malgré tout, certains guéris se présentent au Bureau médical. Si le cas paraît sérieux et susceptible d'une enquête rigoureuse, un dossier est ouvert. Que d'accidents pourront encore l'empêcher d'aboutir ! Qu'un des médecins ayant suivi le malade mette de la négligence ou de la mauvaise volonté à répondre aux questionnaires ; que manque un des examens pouvant appuyer son diagnostic ; que le miraculé lui-même se lasse ; qu'il y ait le moindre doute sur la possible intervention d'une cause naturelle ; que l'évêque diocésain, à qui incombe la reconnaissance canonique, estime que les miracles ne sont pas une priorité pastorale (cas assez fréquent, depuis Vatican II). Bref, vous dites vous-même que « pas même un pour cent de ces dossiers aboutira à une reconnaissance officielle de l'Église ». Vous

confirmez ainsi ce qu'aimait répéter le Dr Theillier (président du Bureau médical) : à Lourdes, « l'arbre du miracle cache la forêt des guérisons ».

Mais alors, dites-moi, quelle est la valeur précise du « 0,2 par an » qui sert de base à vos comparaisons statistiques ? Il ne correspond pas à un recensement systématique (visant l'exhaustivité) mais à des déclarations *facultatives*. Il n'entre pas dans une logique *quantitative* mais dans une démarche *qualitative* (sélection des cas les plus flagrants). Ce ne sont pas les *Ceuvres complètes*, mais des *Morceaux choisis*. Avec tout le respect que je dois à un professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot, je ne vois pas comment éviter de vous dire que votre comparaison statistique est méthodologiquement *aberrante*. Elle n'est pas seulement fautive, elle est absurde, sans signification.

J'espère que vous aurez l'honnêteté de faire, dans un prochain numéro de *Pour la Science*, le rectificatif qu'exige cette mystification.

### Le chiffre que vous auriez pu donner

On pourrait en rester là. Mais votre article fournit un chiffre intéressant : celui des « rémissions spontanées » en milieu hospitalier.

Vous vous référez à une étude des Américains Brendan O'Regan et Caryle Hirshberg, qui ont analysé de façon exhaustive les publications médicales sur les guérisons inexplicables entre 1864 et 1992. Dans cet intervalle de 138 ans, ils ont recensé 1574 cas, dont 1102 rémissions de cancer (70%). Merci du renseignement.

Et à Lourdes ? Combien de guérisons inexplicables durant la même période ?

Rien ne serait plus parlant qu'une telle comparaison. D'un côté les 1574 « guérisons inexplicables » dans le monde entier. En face, le nombre des « guérisons inexplicables » à Lourdes durant le même laps de temps. Si vos théories sont justes, cela doit littéralement écraser les prétentions lourdaises ! Quoi de plus efficace pour faire éclater aux yeux de tous le solide bon sens et la robuste simplicité de votre solution (« Pour faire des miracles, il suffit de réunir un très grand nombre de personnes ») ?

Curieusement, vous écarterez cette solution de facilité. Au chiffre brut, vous préférez les calculs abscons. Pourtant, il y a bien à Lourdes, un chiffre brut correspondant à cette période. Pas exactement celui des guérisons (impossible à préciser, on l'a vu), mais, au moins, celui des guérisons présentées aux médecins du Bureau médical et jugées inexplicables par eux. Dans son *Enquête sur les miracles de Lourdes*, Yves Chiron indique :

Depuis l'époque des apparitions (1858) jusqu'à nos jours (fin 1998), 6772 personnes se sont déclarées guéries. Sur ce chiffre, environ 2000 guérisons ont

été « constatées » comme non explicables par le Bureau Médical <sup>1</sup>.

2000 ! Oui : deux mille ! 2000 contre 1574 (ou même 472, si l'on exclut les rémissions de cancer). Voilà les chiffres bruts. En 150 ans, à *lui tout seul*, le Bureau Médical de Lourdes a constaté bien davantage de guérisons inexplicables que *l'ensemble* des hôpitaux du monde sur la même période. Voilà la réalité. N'objectez pas, s'il vous plaît, les 12 ans de différence (150 ans contre 138) : vous savez faire les péréquations nécessaires (les sociologues raffolent de ce genre de calculs). Si vous n'en croyez pas votre calculatrice, recommencez autant de fois que vous voulez : le résultat sera toujours le même, absolument contraire à votre thèse.

N'allez pas non plus raconter que les chiffres sont parfois trompeurs. C'est *vous* qui avez mis la discussion sur ce terrain. Les chiffres peuvent être commentés, expliqués, relativisés pour toutes sortes de raison – notamment celles qui ont été données plus haut. Mais il faut commencer par les regarder en face (et ne pas les dissimuler à vos lecteurs).

Vous critiquez les miracles de Lourdes en les comparant aux « guérisons inexplicables » constatées dans les hôpitaux entre 1864 et 1992. La moindre des choses serait de fournir en parallèle, le chiffre équivalent : celui des guérisons inexplicables constatées par les médecins de Lourdes à *la même période*. C'est élémentaire. Or, vous taisez ce chiffre. Pire : tout votre article semble construit pour le dissimuler. Pourquoi ? Seulement par ignorance ? Alors, maintenant que vous savez, publiez rapidement le rectificatif qui s'impose. Vos lecteurs y ont droit.

### Le préjugé qui dirige vos calculs

J'hésite à continuer, tant le bilan est accablant. Même en confrontant les *Morceaux choisis* avec les *Ceuvres complètes* – ce qui était déjà gros –, les chiffres bruts contredisaient massivement votre thèse. Qu'à cela ne tienne ! D'un coup de baguette magico-statistique, vous les faites disparaître. Abracadabra ! Les 2000 guérisons médicalement constatées en 150 ans deviennent un pourcentage plus rassurant (« 0,2 guérison par an à partir des années 1960 ») qui ne correspond *ni* aux mêmes dates *ni* aux mêmes critères, mais qui y regardera de si près ? La prestidigitation est d'autant plus facile que le public est moins exigeant. Or vos lecteurs, massivement indoctrinés par l'école « laïque », sont favorables à vos thèses. Comme vous flattez leur incrédulité, ils seront, à votre égard, d'une crédulité sans bornes.

Faut-il parler de malhonnêteté ? C'est presque pire : vous êtes prisonnier de vos préjugés ! Tellement persuadé d'avance que la Vierge Marie *ne peut pas* faire de miracles à Lourdes, tellement certain du résultat qu'il *faut*

<sup>1</sup> — Yves CHIRON, *Enquête sur les miracles de Lourdes*, Paris, Perrin, 2000, p. 81.

obtenir, qu'il vous paraît normal, et même honnête, d'orienter *a priori* vos calculs dans cette direction, et de supprimer sans état d'âme les données contraires. Pourquoi vous gêner, puisque vous connaissez *déjà* la bonne solution ? C'est *pour la science*, pour obtenir plus facilement le résultat scientifiquement correct, que vous laissez tomber la rigueur scientifique. C'est pour sauver le rationalisme que vous court-circuitez les règles du raisonnement rationnel ! Qui pourrait vous le reprocher ? La fin ne justifie-t-elle pas les moyens ?

Au fond de vous-même, j'en suis sûr, vous êtes convaincu que vous ne fraudez pas, vous ne truquez pas, vous ne désinformez pas. Non, non ! Vous empruntez seulement un raccourci... Pas très règlementaire peut-être, mais qu'importe, puisqu'il arrive à *la bonne* conclusion ! Car ça, vous le savez d'emblée, avant tout examen du dossier : les miracles de Lourdes *doivent* avoir une explication naturelle. Une intervention du Ciel est *a priori* exclue : *Défense à Dieu d'entrer !*

On retrouve les bons vieux préjugés du 19<sup>e</sup> siècle. Sans déranger le pharmacien Homais, il suffit de citer les deux Ernest : Renan et son ami Havet.

Ernest Renan, d'abord :

Le premier principe est que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature <sup>1</sup>.

Ou ailleurs :

Ce n'est pas parce qu'il m'a été démontré préalablement que les Évangiles ne méritent pas créance absolue que je rejette les miracles qu'ils racontent ; c'est parce qu'ils racontent des miracles que je dis : les Évangiles sont des légendes ; ils peuvent contenir de l'histoire, mais certainement tout n'y est pas historique <sup>2</sup>.

Même déclaration chez Ernest Havet :

La première obligation que nous fait le principe rationaliste qui est le fondement de toute critique est d'écarter de la vie de Jésus le surnaturel. Cela emporte d'un seul coup, dans les Évangiles, ce que nous appelons les miracles. Des paralytiques et des lépreux instantanément guéris ; des sourds, des muets, des aveugles-nés, qui recouvrent tout à coup l'ouïe, la parole ou la vue par un attouchement ou un mot de Jésus, il est clair qu'il n'y a là aucune réalité. Non seulement Jésus n'a jamais rien fait de pareil, mais j'ajoute hardiment qu'*on n'a pas pu* dire, qu'*on n'a pas pu* croire cela de son vivant. Ce n'est qu'à distance et longtemps après qu'on a imaginé de pareilles choses.

<sup>1</sup> — Ernest RENAN (1823-1892), *Études d'histoire religieuse*, Paris, Lévy, 1858 [4<sup>e</sup> éd.], préface, p. 7.

<sup>2</sup> — Ernest RENAN, *Vie de Jésus*, Paris, Lévy, 1867, préface de la 13<sup>e</sup> édition, p. 6.

Quand la critique refuse de croire à des récits de miracles, elle n'a pas besoin d'apporter des preuves à l'appui de sa négation : ce qu'on raconte est faux simplement parce que ce qu'on raconte *n'a pu être* <sup>1</sup>.

« C'est faux, parce que c'est *impossible* ». Le préjugé peut-il être plus flagrant ?

Il devient franchement comique quand on considère la *date* à laquelle Ernest Havet tenait ces propos péremptoirs (non seulement Jésus n'a pas pu faire de miracles, mais « on n'a pas pu croire cela de son vivant : ce n'est qu'à distance et longtemps après qu'on a imaginé de pareilles choses »). La date ? 1884 ! Précisément l'année où fut établi, à Lourdes, le « bureau des constatations médicales » chargé de recenser et d'examiner scientifiquement les guérisons miraculeuses qui s'y produisaient depuis 1858 ! Difficile de mieux choisir pour s'installer dans le *déni* de la réalité !

Or ce *déni*, c'est aussi le vôtre.

Pourquoi vous focalisez-vous sur les chiffres d'après 1960, sinon parce que vous avez fait vos calculs statistiques à rebours ? Vous avez commencé par la fin : le résultat à obtenir. A partir du « bon » résultat, vous avez cherché des données permettant plus ou moins de l'atteindre. Et puisque les déclarations de miracles sont beaucoup moins nombreuses après 1960 (Vatican II, ça vous dit quelque chose ?), vous avez profité de l'aubaine, éliminant sans complexe tout un siècle de miracles de Lourdes (1858-1960).

En sélectionnant ainsi les données qui vous convenaient, et en confondant le chiffre des miracles officiellement reconnus avec celui des guérisons réellement effectuées (les *Morceaux choisis* avec les *Ceuvres complètes*), vous avancez donc le chiffre de « 0,2 guérison par an ». Vous le comparez aux « 6 millions » de visiteurs annuels à Lourdes (sans distinguer ni les malades des bien-portants, ni les vrais pèlerins des simples touristes) et vous concluez triomphalement : « On peut estimer qu'il y a une guérison pour 30 millions de personnes. »

Avec de telles méthodes, les chiffres perdent toute signification, mais votre personne prend beaucoup d'intérêt. Par curiosité sociologique – et psychologique – on aimerait pouvoir l'interroger. Par exemple : à ce stade, la question des *débuts* de Lourdes ne vous a-t-elle vraiment pas effleuré l'esprit ? En 1858 – année des apparitions – on était très loin du million de pèlerins. Or il y eut déjà, en cette seule année, 7 miracles *officiellement* reconnus. Ce sont eux qui mirent les foules en mouvement. Comment les expliquez-vous ?

Selon votre thèse, les guérisons ne sont qu'une conséquence du grand nombre de malades rassemblés en un même lieu. Mais, historiquement, ces

---

1 — Ernest HAVET (1813-1899), *Le Christianisme et ses origines*, t. 4<sup>e</sup>, Paris, Calmann-Lévy, 1884, p. 9-10.



malades ne sont venus en si grand nombre que parce qu'il y avait *déjà* des guérisons ! Alors ?

Si encore Lourdes était absolument unique. Mais voyez donc, dans le même 19<sup>e</sup> siècle, sainte Philomène (à partir de 1802 en Italie, puis à Ars, en France), ou la Rue du Bac, à Paris (1830), ou encore saint Jean Bosco († 1888). Voyez, au 20<sup>e</sup> siècle, le Padre Pio († 1968), le frère André de Montréal († 1937), ou la tombe de Charbel Makhluf (à Annaya, au Liban). Comment donc ont-ils *commencé* à attirer les foules, si les miracles dépendaient de celles-ci ? Et pourquoi est-ce uniquement au pauvre et humble frère André – et à aucun de ses confrères – qu'on attribue plus de 125 000 guérisons <sup>1</sup> ? De même, pourquoi est-ce la tombe de Charbel Makhluf, et pas une autre, qui est jugée miraculeuse ? Après la 3<sup>e</sup> exhumation de ce dernier (22 avril 1950), on a officiellement recensé 350 guérisons en 84 jours (du 22 avril au 14 juillet 1950) : 31 aveugles, 37 sourds-muets, 163 boiteux ou paralytiques et 119 autres cas <sup>2</sup>. Certes des milliers de personnes s'y étaient précipitées. Mais certains matches de football en attirent bien davantage sans produire les mêmes effets. Vous me direz qu'on n'y va pas pour ça. Très juste. D'où vient, alors, qu'à la tombe des saints, on vienne *pour ça* ? Ici comme partout l'histoire est formelle : ce sont les miracles qui attirent les foules, et non l'inverse.

Pour pouvoir nier les miracles, nierez-vous aussi l'histoire ?

\*  
\*\*

Voilà votre thèse triplement démentie.

Démentie par l'état *présent* de Lourdes (votre chiffre « 0,2 par an à partir des années 1960 » n'est *pas* celui des guérisons) ; démentie par l'histoire *passée* de Lourdes (et particulièrement par cette période 1864-1992 que vous avez occultée) ; démentie par les *origines* de Lourdes (où les miracles ont précédé les foules). Votre thèse ne repose pas sur les faits, mais uniquement sur des préjugés.

Il reste pourtant un point à aborder : votre méthode statistique. Cette méthode, au moins, est-elle adéquate ? Vos chiffres aident-ils à appréhender le réel, ou servent-ils à le cacher ? Ne font-ils pas savamment disparaître les indices et les preuves qui permettent, justement, de distinguer les *vrais* miracles des simples guérisons inattendues ?

La question est capitale : trop importante pour n'être pas abordée.

---

1 — Voir Denis ROBILLARD, *Les Merveilles de l'Oratoire : l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (1904-2004)*, Montréal, Fides, 2005 ; ou bien Jean-Claude DUPUIS, « Le frère André de Montréal (1845-1937) », dans *Le Sel de la terre* 76, p. 56-69.

2 — Aujourd'hui, au total, plus de 13 000 guérisons attribuées à son intercession ont été enregistrées au couvent d'Annaya.

## L'anonymat flouté des statistiques

Écrasée par le métro, la victime est morte sur le coup.

D'un escalier descendant vers le quai, trois témoins avaient entendu des cris, une altercation, un long appel au secours. Arrivant sur les lieux, ils ont été bousculés par un homme visiblement pressé de remonter. Qui a ensuite été interpellé par la police.

L'individu connaissait la victime. Il s'était violemment brouillé avec elle, deux jours auparavant, et il avait confié à un proche sa volonté de lui faire la peau. Il lui avait lui-même donné rendez-vous dans cette station.

Mais l'avocat a trouvé un alibi en or : les statistiques ! Dans notre vaste monde, n'y a-t-il pas régulièrement des chutes accidentelles ?

« Il suffit de rassembler un grand nombre de personnes pour que l'une d'elles tombe sur la voie... spontanément ! » Conclusion logique : « Les statistiques sont contre les assassinats. »

Vous vous reconnaissez <sup>1</sup> ? N'essayez pas de récuser la comparaison. Miracle et assassinat s'opposent en tous points, mais se prouvent de façon analogue : par une rigoureuse enquête. Bien concrète. Attentive à toutes les particularités. Exactement celle que vous voulez empêcher en brandissant vos statistiques.

Ici, une précision importante. Contrairement à ce que vous dites (n'oubliez pas le rectificatif que vous devez à vos lecteurs), le fameux chiffre « 0,2 par an à partir des années 1960 » ne correspond pas à des critères médicaux, mais à des critères théologiques. Ce n'est pas le chiffre des guérisons effectuées à Lourdes, ni celui des guérisons déclarées, ni même celui des guérisons reconnues inexplicables par les médecins (ce qui est déjà beaucoup exigeant), mais celui des miracles que l'Église a jugé bon de mettre en avant comme des signes particulièrement manifestes de l'intervention de Dieu.

A soi seule, une guérison inexpliquée n'est pas un miracle, mais une bizarrerie. Comme une mort suspecte n'est pas forcément un assassinat. Poursuivons la comparaison. Après avoir entendu le médecin légiste, le juge doit confronter les témoignages, peser les indices, reconstituer le drame, essayer de pénétrer la psychologie des acteurs, identifier le mobile du crime, etc. De même, la commission canonique constituée par l'évêque reçoit l'avis des médecins, mais doit à son tour scruter la nature et les circonstances de la guérison inexpliquée, avant d'y voir le « doigt de Dieu ».

Et comme un juge ne condamne pas un suspect simplement *par défaut* (parce qu'il n'y en a pas d'autres), ainsi la commission canonique ne parlera pas de miracle sans indices *positifs* d'une intervention divine.

---

1 — « Les statistiques sont contre les miracles : il suffit de rassembler un grand nombre de personnes pour que l'une d'elle guérisse... spontanément ! »

Beaucoup des miraculés de Lourdes ont été guéris au moment *précis* où ils étaient plongés dans l'eau de la source. D'autres, à l'instant *exact* où ils recevaient la bénédiction du Saint Sacrement. Surprenant hasard, n'est-ce pas ?

Au moins aussi surprenant que la présence de l'ennemi mortel de la victime, seul avec elle sur le quai du métro, *juste* au moment de l'accident mortel...

L'avocat invoque les statistiques : « Vu le nombre de personnes que mon client côtoie quotidiennement dans le métro, comment s'étonner qu'il croise un jour la victime d'un accident ? » Tentative de diversion ! A quoi servent ces statistiques sinon à flouter le réel ? Gommer les circonstances particulières ? Anonymiser ? Rien de tel pour empêcher de juger d'un cas précis !

Vous pratiquez même un triple floutage :

1. — Vous comparez les chiffres des miracles de Lourdes à celui des guérisons spontanées recensées dans les milieux hospitaliers. Mais certaines de ces guérisons « spontanées » ne sont-elles pas, elles aussi, miraculeuses ? Avez-vous cherché combien de ces guéris ont fait une neuvaine au Padre Pio ? Embrassé une relique de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ? Reçu une médaille miraculeuse de la Rue du Bac ? Ou même bu de l'eau de Lourdes ? Comment savoir ? Les rapports médicaux ne le précisent pas (et, souvent, les médecins eux-mêmes n'en ont rien su <sup>1</sup>). Alors, comment peut-on opposer ce chiffre à celui des miracles ? Ça pose tout de même un problème de méthode.

2. — Admettons pourtant (hypothèse de raisonnement) qu'aucune de ces guérisons subites en milieu hospitalier n'ait de raison religieuse. Que vaut la comparaison avec les guérisons de Lourdes ? Ne prenons qu'un exemple : cette femme de 43 ans complètement alitée depuis 5 ans du fait d'un kyste hydatique du foie, compliqué d'une phlébite de la jambe gauche, est jugée incurable par les médecins ; elle est menée à Lourdes et plongée dans l'eau miraculeuse le 20 mai 1901 : elle en ressort totalement guérie. L'enflure de l'abdomen et de la jambe ont disparu *en un instant* (de façon immédiate et complète), et cet instant est celui d'un acte *religieux*. La circonstance est évidemment remarquable. Elle distingue nettement cette guérison de celles qu'on découvre un beau matin dans un hôpital, sans en connaître ni le moment précis, ni la durée du processus. En négligeant ces circonstances, votre méthode statistique supprime des informations déterminées. Elle déforme la réalité.

3. — Enfin, au-delà des circonstances, il faut considérer la *nature* même de la guérison. Là encore, vos statistiques faussent tout, en mettant tout sur le même plan.

Une guérison peut être étonnante, imprévue, inexplicée, sans être pour autant inexplicable. On n'en discerne pas clairement le processus, on est surpris par sa rareté, mais rien n'indique qu'elle dépasse les forces de la

---

1 — Voir *Cahiers saint Raphaël*, n° 95 (juin 2009) ; ou bien le cas du soldat Vion-Dury.

nature ; les médecins parlent de « rémission spontanée ». Dans d'autres cas, au contraire, les forces naturelles sont évidemment *dépassées* par les événements. Un seul exemple : la guérison de Pierre de Rudder (7 avril 1875). Sa jambe gauche avait été broyée par la chute d'un arbre, lors d'un accident de bûcheronnage, le 16 février 1867. Pour empêcher la gangrène, il avait fallu ôter plusieurs centimètres d'os. Le tibia était donc non seulement fracturé, mais divisé en deux segments séparés par un intervalle de 3 cm (quand la jambe était droite).

Pendant 8 ans, le blessé resta dans cet état : une jambe entièrement disloquée dont le bas pendait comme une loque, se pliant indépendamment du haut ; et une plaie purulente qui devait être nettoyée et pansée tous les jours permettait d'apercevoir et de faire saillir, de chaque côté, les extrémités des deux segments osseux, toutes deux nécrosées, et distantes de plusieurs centimètres.

Telle est encore la jambe de Pierre De Rudder le 7 avril 1875, quelques heures avant son pèlerinage à la Grotte de Lourdes-Ooscker. Plusieurs témoins l'ont constaté la veille, le matin-même et durant le voyage. Et quelques heures plus tard, la plaie ulcéreuse est refermée, le tibia parfaitement ressoudé, les deux jambes exactement de la même longueur (les 3 cm d'os manquant ont été reconstitués). Non seulement Pierre De Rudder marche sans boiter, mais voilà que, sans aucune rééducation, alors qu'il n'a pas fait un pas normal depuis 8 ans, il court pour rattraper l'omnibus (s'étant un peu attardé dans son action de grâces).

Pour sa famille, ses compagnons de pèlerinage, les employés de la gare (qui, à l'aller, ont dû le porter), c'est la stupéfaction. Dans son village (où tout le monde le connaissait), de même. Et les médecins qui l'ont soigné (et qui lui recommandaient vivement l'amputation) ne peuvent que constater le miracle.

Pierre De Rudder avait 52 ans, il en vécut encore 23, marchant, bêchant et jardinant sans aucune difficulté. Son cas fut étudié avec attention par de nombreux médecins, tant avant qu'après sa mort. Une autopsie permit alors d'examiner les jambes. Le tibia gauche garde très nettement les traces de l'accident et du miracle. Le fragment supérieur, qui avait subi une déviation vers l'arrière, a gardé cette orientation, mais elle est parfaitement compensée par la position du fragment inférieur. Entre les deux, le cal osseux qui assure la soudure a exactement la taille et la direction nécessaires pour donner, malgré tout, aux deux jambes, la même longueur et le même axe symétrique. Le poids du corps est ainsi bien réparti, évitant toute claudication. Beau travail de précision !

Mais laissons cela. Oublions la perfection du résultat. Oublions l'état d'épuisement général du malade. Oublions la guérison de la plaie ulcéreuse (elle suppurait encore une heure auparavant et depuis plus de 8 ans). Oublions les détails annexes (pour simplifier, je n'ai pas parlé du

péroné, brisé lui aussi, ni d'une blessure au pied, guérie au même instant). Oublions le moment précis et le lieu de l'événement (au terme d'une neuveine à Notre-Dame de Lourdes, et juste dans la Grotte de Lourdes-Oostacker). Oublions même les parties noirâtres, nécrosées, qui encombraient les extrémités des deux fragments osseux et qui empêchaient absolument toute soudure (à moins de les éliminer, ce qui n'était pas facile, et aurait augmenté d'autant le vide entre les fragments). Considérons seulement cette production instantanée de 3 cm de substance osseuse. Avez-vous, dans vos statistiques, un seul cas analogue ? Il le faut, si vous voulez faire des comparaisons valables ! A défaut, voyez-vous, au moins, une piste d'explication naturelle ? Attention ! Le cas a été examiné dans tous les sens par toutes sortes de rationalistes qui, finalement, n'ont trouvé qu'une seule échappatoire : nier les faits !

Je vous renvoie à l'excellent ouvrage du Dr Alfred Deschamps qui a mené une enquête approfondie<sup>1</sup>. Vous y trouverez les documents, les témoignages, les photographies et le détail des débats sur cette guérison. C'est vraiment édifiant. Le Dr Julien Marcuse, refuse *a priori* d'examiner le cas, parce que *ça ne peut pas* être vrai : « Le cas de guérison de Pierre De Rudder ne peut être vrai, parce que c'est un camouflet donné à toutes les lois de la biologie et de la pathologie » (*Berliner Tageblatt*, 13 octobre 1902). Comme si Dieu ne pouvait pas intervenir de façon directe dans sa création ! L'horloger ne peut-il pas, de son doigt, déplacer les aiguilles de l'horloge, indépendamment du mécanisme ?

Même déni du réel chez le célèbre Ernst Haeckel qui déclare aussi, d'emblée, sans aucun examen, que *ça ne peut pas* être vrai...

Et vous, qu'en dites-vous ?

Si vous n'avez pas l'équivalent parmi les cas de « rémission spontanée », vous ne pouvez pas vous retrancher derrière les statistiques. Vous devez affronter la guérison de Pierre De Rudder, dans toute sa singularité.

Vous devez de même examiner honnêtement les miracles les plus spectaculaires du Padre Pio (1887-1968). Avez-vous, par exemple, un cas équivalent à celui d'Anna Gemma di Giorgi, née aveugle en 1939, et qui, depuis sa rencontre avec Padre Pio, voit avec des yeux *sans pupille*, à la stupéfaction de tous les médecins ?

Les statistiques vous permettent-elles d'expliquer la guérison de Miguel Juan Pellicer, qui recouvra d'un coup, dans la nuit du 29 au 30 mars 1640, après des prières intenses à Notre-Dame-du-Pilier, la jambe qui lui avait été amputée ?

Ne dites pas d'emblée, s'il vous plaît, que c'est impossible : car vous ne feriez que souligner votre parti-pris. Ce miracle est très solidement attesté. Il a causé un tel émoi, dans le village de Calonda, que, dès le lendemain, le

---

<sup>1</sup> — Dr Alfred DESCHAMPS, *Le Cas Pierre De Rudder et les objections des médecins*, Bruxelles, 1913.

juge du lieu, Martin Corellano, rédigea un rapport qui aboutit sur le bureau du roi Philippe IV. Trois jours après, dix témoins certifiaient l'authenticité du fait devant notaire, dans un acte juridique officiel encore conservé aujourd'hui (exposé dans une vitrine, dans le bureau du maire de Saragosse). Et une autre enquête fut menée par l'archevêque de Saragosse, qui fit comparaître, au cours de cinq audiences publiques, des dizaines de témoins, avant de conclure, le 27 avril 1641, qu'il s'agissait bien d'un miracle <sup>1</sup>.

Le miracle de Faverney, qui vit, lors de l'incendie de l'église, l'ostensoir contenant l'hostie consacrée s'élever dans les airs et y rester 65 heures, à la vue de milliers de témoins accourus de toutes parts (y compris des protestants, qui refusaient précisément le culte eucharistique), est tout aussi solidement attesté (25-27 mai 1608). L'évêque de Besançon se contenta de recueillir 59 témoignages pour conclure au miracle (10 juillet 1608), mais on possède d'autres relations du fait, toutes concordantes <sup>2</sup>. Quelles statistiques pourraient permettre de relativiser un tel événement ?

De même, lorsque des saints multiplient positivement la nourriture, la boisson ou même l'argent, est-il besoin de recourir aux statistiques pour y déceler une intervention supra-humaine ? Dom Bosco (1815-1888), notamment, est connu pour ce genre de multiplications en faveur des orphelins qu'il avait recueillis.

Là encore, ne niez pas sans enquête. Imitiez plutôt votre collègue, Olivier Leroy (professeur à l'université de Grenoble) qui, après d'autres travaux sociologiques, a étudié méthodiquement ces sortes de miracles <sup>3</sup>, non pas de façon désincarnée et statistique, mais *sur pièces*, en collationnant et confrontant les témoignages.

Plusieurs cas résistent victorieusement à la critique la plus sévère (sauf si, bien sûr, on décrète *a priori* qu'on ne veut pas y croire).

Car même si le miracle nous humilie, note Olivier Leroy,

[...] tout ce que nous avons le droit de faire, c'est d'en éprouver aussi sévèrement que nous prouvons l'authenticité. Après quoi, s'il n'y a pas de raison historique de le récuser, il nous est défendu d'exténuer l'histoire par raison philosophique [t. 51, p. 41].

Après divers travaux sur des phénomènes prodigieux ou paranormaux (la lévitation, la luminescence corporelle, l'incombustion des corps, etc.), le même sociologue a synthétisé ses observations et ses remarques dans un petit ouvrage intitulé *Miracles* <sup>4</sup>. Il raconte dans son introduction qu'un ami

1 — Voici les détails dans « Notre-Dame du Pilier et l'homme à la jambe coupée », *Le Sel de la terre* 49, (été 2004), p. 160-173.

2 — Voir par exemple : Émile PIROLLEY, *L'Hostie sauvée des flammes*, Paris, Alsatia, 1950.

3 — Voir notamment Olivier LEROY, « De la multiplication miraculeuse des biens », *La Vie Spirituelle*, t. 50, p. [148]-[171], t. 51, p. [14]-[41] et t. 55, p. [43]-[53].

4 — Olivier LEROY, *Miracles*, Paris, Desclée de Brouwer, « Questions disputées », 1951.

lui avait suggéré de mettre en appendice un bêtisier, mais qu'il a préféré s'abstenir, « dans un parti pris de modération », et aussi parce qu'un tel appendice « risquait d'être trop volumineux pour ce petit livre ». A cette charitable règle, il n'a fait qu'une seule exception, parce que « dans un cas [...] il était indispensable de donner un exemple de la légèreté avec laquelle ce problème peut être abordé – et, à son sens, résolu – par un philosophe distingué ». Cependant, par souci de discrétion, et pour éviter de ridiculiser publiquement ledit philosophe, il ne nomme pas l'auteur de cette citation. J'espère que vous ne vous y reconnaissez pas. La voici :

Le miracle n'est qu'une interprétation philosophique d'un fait parfaitement positif, auquel la légalité du monde concède sa place et que la probabilité naturelle permettrait même de prévoir. On peut prévoir, en effet, avec vraisemblance, qu'une personne au moins sur 1 000 rescapera du plus grave naufrage, que dans un foyer de peste, une personne sur 10 échappera à la contagion et un pestiféré sur 10 à la mort, qu'un tuberculeux, un cancéreux, sur 100 sur 1 000 000 se sauveront contre la condamnation des médecins. La probabilité est bien plus grande encore qu'une période de pluie succède, dans nos climats, à une longue période de sécheresse ou une longue période de sécheresse à une longue période de pluie, qu'un noyé récent soit ramené à la vie. Il est même sûr qu'une personne sur 1 500 000 gagnera le gros lot à la Loterie Nationale. Si les 1 500 000 croient et prient, le miracle est assuré par les lois de la nature et même par le principe d'identité. C'est pourquoi il est vrai, à la lettre, que les miracles sont plus nombreux dans les siècles de foi. Si tous les naufragés, tous les pesteux, tous les malades abandonnés des médecins, tous les paysans attendant la pluie ou la sécheresse, si tous les joueurs ont coutume de demander au Ciel de les favoriser, tous les faits seront imputés à miracle, qu'on rapporte à la chance dans les siècles sans foi <sup>1</sup>.

Votre collègue commentait :

L'auteur n'a pas tort de dire que les miracles de pure interprétation ne sont pas des miracles ; mais il a tort (et il est impardonnable) de croire que tous les faits présumés miraculeux se ramènent à ce type.

Il se trouve, il est vrai, dans les récits de faveurs dites miraculeuses, des événements qui s'expliquent tout naturellement et qui ne sont regardés comme miracles que par la piété des fidèles ; mais choisir ces exemples pour critiquer la notion de miracle en général est une méthode qu'il est difficile de ne pas juger sévèrement et qu'il est pénible de rencontrer chez un philosophe de profession.

Je ne sais pas si Olivier Leroy aurait davantage apprécié cette méthode chez un sociologue, mais il me paraît difficile de contester que c'est la vôtre. Au lieu d'examiner soigneusement les différentes guérisons attribuées

---

1 — Extrait d'un article paru dans le *Journal de Psychologie*, juillet-octobre 1936, p. 495. Cité sans le nom de l'auteur par Olivier LEROY, *ibid.*, p. 35-36.

à l'action divine afin de déterminer si, oui ou non, certaines d'entre elles dépassent effectivement les forces de la nature, vous les rangez *a priori* dans la même catégorie que les « rémissions spontanées » constatées dans les hôpitaux, pour comparer la fréquence des unes et des autres. En procédant ainsi, vous présumez précisément ce qui serait à démontrer ! C'est ce qu'on appelle, en bonne logique, une *pétition de principe*, ou un cercle vicieux.

\*  
\*\*

Que vous le vouliez ou non, il y a eu, depuis 2000 ans, toute une suite de miracles éclatants (et sans équivalent ailleurs) pour attester, siècle après siècle, la véracité de l'Église catholique, fondée par Jésus-Christ. Ces signes sont suffisants pour quiconque *accepte* de les considérer. Mais vous refusez de les regarder en face. Vos statistiques sont un prétexte pour en détourner les yeux.

Et certes, monsieur le professeur, personne ne peut vous forcer à regarder ce que vous ne voulez pas voir. Vous êtes libre, et seul responsable de vos actes. Mais vous n'avez pas le droit d'empêcher les autres de voir. Pas le droit de leur présenter les choses de façon aussi biaisée.

La plupart de vos lecteurs ont été éduqués dans le climat antichrétien et théophobe qui caractérise la France « laïque ». L'école gouvernementale (prétendue « neutre ») leur a déjà déversé dans le crâne toute sa propagande anti religieuse. N'en rajoutez pas ! Laissez-leur une chance de s'en sortir ! Ne les détournez pas de ces signes merveilleux que Dieu donne, génération après génération, pour les âmes de bonne volonté.

A vous, je recommande la lecture de Chesterton. Son chef-d'œuvre, *The Everlasting Man*, bien sûr. Mais commencez peut-être par Father Brown. Et tiens, à propos de miracles, lisez donc *L'Incrédulité du Père Brown...*

J'espère qu'un jour, vous reviendrez à de meilleurs sentiments. Comme Johannes Joergensen (1866-1956), par exemple. Il avait été un des chefs de file du mouvement antichrétien au Danemark, avant de se convertir au catholicisme. Racontant (à la troisième personne) son itinéraire intellectuel, il relate ainsi le tournant essentiel :

Alors il s'aperçut tout à coup d'une vérité singulière. Il comprit qu'il avait en lui une *répugnance préconçue contre le miracle* et que c'était lui-même qui, de toutes les forces de son âme, s'opposait à l'admission des pensées religieuses. Il constata qu'il y avait en lui-même une *volonté* formelle de ne pas croire et que c'était uniquement à cause d'elle qu'il s'obstinait à suggérer des éléments à son incroyance. Tout cela n'était que des mots, des prétextes.

Cette prise de conscience fut libératrice.

C'est la grâce que je vous souhaite, par l'intercession, bien sûr, de Notre-Dame de Lourdes.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**